MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 21 septembre 2026
relatif à la composition du jury d'examen des diplômes du secteur des spécialisations aménagement de l'espace – tous niveaux et des diplômes du secteur de l'aménagement de l'espace – niveau 4 pour l'année 2026-2027

Vu le code rural, livre VIII ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29/04/2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu l'arrêté du 23/07/2019 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet professionnel «aménagements paysagers» ;

Vu l'arrêté du 27 février 2019 modifiant l'arrêté du 5 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 6 juillet 2017 portant création du certificat de spécialisation agricole option "diagnostic et taille des arbres" et fixant ses conditions de délivrance ;

Vu l'arrêté du 23/06/2025 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation «Arboriste grimpeur» ;

Vu l'arrêté du 22/12/2020 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation «Constructions paysagères» ;

Vu l'arrêté du 25/10/2025 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat de spécialisation «jardinier de golf et entretien de sols engazonnés» ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2006 portant création et fixant les modalités de fonctionnement des spécialisations d'initiative locale (SIL) mises en place par le ministère chargé de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 01/10/1990, fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole modifié par les arrêtés du 25/07/1995, du 20/11/2019 puis par celui du 26/05/2025 ;

Vu l'arrêté ministériel du 08/03/2023 portant nomination de Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté 2026/SGAR/DRAAF/N°199 du 1er septembre 2026 portant délégation de signature à Madame Annick BAILLE, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire ;

Vu la note de service DGER/SDPFE/2016-31 du 16/01/2016 : Instructions générales relatives à l'organisation des examens de l'enseignement agricoles conduisant à des diplômes délivrés par unités capitalisables (UC) ;

Vu la décision 2026/DRAAF/n°53 portant subdélégation de signature administrative à Monsieur François BAUVINEAU, chargé de la formation continue et de l'apprentissage au service régional de la formation et du développement.

ARRETE :

Article 1 : Les diplômes composant le jury d'examen du secteur des spécialisations aménagement de l'espace – tous niveaux sont :

- CS Constructions paysagères
- CS Arboriste élagueur
- CS Jardinier de golf
- SIL Animateur de jardins

Le diplôme composant le jury d'examen du secteur de l'aménagement de l'espace – niveau 4 est le BP Aménagements paysagers.

Article 2 : Sont nommés :

- Monsieur Jean-Noël BERNARD, Président ;
- Monsieur Olivier CHAGNEAU, Président-Adjoint.

Article 3 : Le jury est désigné pour l'année 2026-2027 pour les diplômes mis en œuvre par les centres suivants :

- CFPPA Angers ;
- MFR Machecoul ;
- MFR Beaupréau ;
- CFP la Ferrière ;
- CFA La Roche sur Yon ;
- CFPPA Rouillon ;
- Fodé Ouest ;
- MFR Carquefou ;
- CFA Nantes Terre Atlantique ;
- CFPPA Nantes Terre Atlantique ;
- MFR Chalonnes sur Loire ;
- MFR Pré en Pail ;
- CFA Montreuil Bellay ;
- UFA Rochefeuille.

Article 4 : Les membres formateurs et professionnels composant ce jury sont précisés en annexe 1 de cet arrêté.

Fait à Nantes, le 21 septembre 2026

Po/La Directrice régionale et par délégation
Le Chargé de formation continue et

François BAUVINEAU

ANNEXE 1

à l'arrêté du 21 septembre 2026 relatif à la composition du jury d'examen des diplômes du secteur des spécialisations aménagement de l'espace – tous niveaux et du jury d'examen des diplômes du secteur de l'aménagement de l'espace – niveau 4 pour l'année 2026-2027

Spécialisations aménagement de l'espace :

Membres formateurs :

Pierre-Alban Sonnet	CFPPA Le Fresne
Tiphaine Hotte	CFPPA Le Fresne
Baneton Samuel	CFPPA Le Fresne
Fabien Duval	CFPPA La germinière
Steven Le Roch	MFR Beaupréau
Jérémie Palussière	MFR Beaupréau
Gilles Darracq	Fodé Ouest
Christophe Caillaud	Fodé Ouest
Thomas Vittecoq	CFP la Ferrière
Hélène Rabreaud	CFP la Ferrière
Olivier Cunaud	CFA Nature
Kévin Portolleau	MFR Carquefou
James Aubry	MFR Carquefou
Dominique Porcheron	MFR Machecoul
Olivier Pillet	MFR Machecoul
Sabrina Courant	MFR Chalonnes
Fabrice Touron	MFR Chalonnes

Membres professionnels :

Grégory Roy
Julien Pineau
Alexis Mercier
Simon Grégory
Hervé Ferellec
Xavier Lecrubier
Jean-Daniel Abelard
Constantin Batard
Florent Merlet
Damien Prono
Xavier Morin
Anne-Fleur Lesourd
Samuel Barreteau
Philippe De Champsavin
Emmanuel Cochelin
Pascal Barbier
Nicolas Robin
Richard Chicot
Yvon Serre

Aménagement de l'espace niveau 4:

Membres formateurs :

Xavier Poupard	CFA NTA
Cédric Godard	CFA NTA
Thomas Pelletier	CFA Nature
Pascal Mathé	CFPPA Nature
Mathieu Knaebel	CFPPA Nature
Amélie Hebert	CFPPA Angers
Jean-Baptiste Mauboussin	CFPPA Angers
Jordi Delière	LEGTAP Rochefeuille
Hautemulle Antoine	LEGTAP Rochefeuille
Corinne Delamare	Mfr Pré en pail
Frédéric Outin	Mfr Pré en pail
Cédric Verger	CFC Briacé
Alexandre Muller	CFC Briacé
Sabrina Courant	Mfr Chalonnes
Malo Saucray	Mfr Chalonnes
Maud Pichery	CFA Montreuil Bellay
Fabrice Perot	CFA Montreuil Bellay
Jérémy Hérault	CFPPA La Germinière

Membres professionnels :

Franck Heudes
Jean-Pierre Mauduit
Mickaël Besnier
Laurent Ridier
Christian Rautureau
Quentin Garnier
Jean-François Le Ray
Emeric Gaudin
Marc Antoine Clenet
Yvon Serre
David Loiseau
Nolwenn Legall
Emmanuel Gueneau
Jean-Paul Cailleux
Dominique Lamour